

d'abord servi au commerce local, aux manufacturiers locaux qui recherchent le marché de la Côte nord, et ensuite aux fins du pilotage.

Et, parlant de pilotage, je regrette que le gouvernement ait rétrogradé en déplaçant la station de pilotage de Pointe-au-Père, sur la Côte nord, et plus particulièrement aux Escoumains. Cette initiative du gouvernement actuel aura sûrement, un jour, de néfastes résultats et je crains qu'on ne relève un jour des pertes de vie, ainsi que des dommages très élevés à l'endroit où la station est actuellement située. Et je fais cette déclaration après avoir consulté des spécialistes en la matière.

Au fait, aujourd'hui, de vieux navigateurs, des hommes qui comptent plusieurs années d'expérience dans le domaine du pilotage recommandent l'établissement de cette station sur la Côte sud, et je suggère au gouvernement de réétudier la question et de songer à établir cette station à Trois-Pistoles, en construisant un quai qui servira non seulement au commerce local, mais également au pilotage.

Voilà, monsieur l'Orateur, pour une seule circonscription. Et je pourrais parler des circonscriptions voisines où il ne s'est pas fait plus d'ouvrage.

Par exemple, je pourrais parler de la circonscription de Matane, où depuis 5 ans on promet la construction d'une piste d'atterrissage pour avions et des améliorations portuaires.

Je pourrais également parler de la circonscription voisine du côté ouest, soit celle de Témiscouata, où le gouvernement actuel s'est engagé, depuis 5 ans, à construire un port à eau profonde.

Je pourrais aussi parler de la circonscription de Gaspé, par exemple, où le gouvernement actuel a encore fait la promesse de construire un chemin de fer.

Mais je m'aperçois que l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette) voudrait que je parle de lui. Je vais donc faire allusion à cet honorable député qui m'a interrompu à plusieurs reprises.

Au fait, l'honorable député m'a étonné lorsqu'il a parlé de planification, et plus particulièrement lorsqu'il a déclaré à peu près 20 fois sinon plus, à la radio, au cours de ses conférences, à la chambre . . .

**M. Caouette:** Quand?

**M. Legaré:** . . . qu'il est opposé à toute forme de planification, qu'elle vienne d'en haut, d'en bas, de droite ou de gauche. Aussi, j'ignore s'il savait qu'il contredisait catégoriquement son chef qui, en cette enceinte, s'est déclaré en faveur de la planification. Voici:

[M. Legaré.]

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Je regrette d'interrompre le député de Villeneuve, mais je crois qu'il s'agit d'un sujet à débat. Il pourra soulever la question au moment voulu.

**M. Caouette:** Je pose la question de privilège. Prenez les écouteurs et vous entendrez l'interprétation de ce que je dis en français.

(Texte)

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, lorsque l'honorable député de Rimouski prétend que j'ai dit le contraire de ce que le chef de notre groupement, l'honorable député de Red-Deer a déclaré, à l'effet que nous ne sommes pas en faveur de la planification . . .

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant:** Dans les déclarations du député qui avait la parole, je n'ai vu aucune contradiction de ce qu'aurait dit le député de Villeneuve et c'est pourquoi je me suis levé. L'honorable député de Red-Deer (M. Thompson) pourrait bien prendre la parole et contredire toute allégation qu'on pourrait faire sur une question de privilège, au sujet d'une déclaration qu'il aurait pu faire à l'extérieur de la Chambre. Pour cette raison, j'ai déclaré qu'il n'y avait pas matière à poser la question de privilège. J'ai signalé que la question est un sujet à débat et qu'au moment voulu, l'honorable représentant de Villeneuve pourrait y revenir et faire valoir son point de vue.

**M. Caouette:** Sur cette même question de privilège . . .

**Des voix:** Règlement!

**M. Caouette:** Je ferai remarquer qu'on s'en est pris à moi personnellement.

**Des voix:** Non, non!

**M. Caouette:** On m'a attaqué personnellement et je ne l'accepterai pas.

(Texte)

**M. J.-A. Habel (Cochrane):** Allez mettre votre béret.

**M. Caouette:** Monsieur Habel, avec son béret! Il en a un sur la tête, au moins s'il y avait quelque chose en dessous.

(Traduction)

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre! Sauf erreur, c'est l'Orateur qui a la parole. J'ai déclaré qu'il n'y avait pas lieu de poser la question de privilège et je suis sûr que le